

PREAMBULE

Les conditions générales de participation précisent les droits et obligations et fixent les règles pour que chaque partie au contrat soit respectée. Elles visent donc à protéger et réglementer les droits de chacun notamment du stagiaire ou du client par la transparence de nos formations et de leurs accès.

Entre ELISE MAES LE GOFF, entreprise individuelle dont le siège est à La Ginestelle bâtiment 7, 2 allée Estienne d'Orves, 13090 Aix en Provence. Elise Maes Le Goff est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro SIRET 80101673400023, désignée ci-après la « prestataire », le « vendeur » d'une part,

Et la personne physique ou morale procédant à l'achat de produits ou services de l'Institut, désigné ci-après, « l'Acheteur », ou « le Client » ou encore « le stagiaire ».

D'autre part, Il a été exposé et convenu ce qui suit :

ARTICLE 1- OBJET ET DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente en ligne de Produits et Services proposés par la prestataire. Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les ventes de produits et services, effectuées au travers des sites Internet de la prestataire qui sont partie intégrante du Contrat entre l'Acheteur et le Vendeur. Le Vendeur se réserve la possibilité de modifier les présentes, à tout moment par la publication d'une nouvelle version sur son site Internet. Les CGV applicables alors sont celles étant en vigueur à la date du paiement (ou du premier paiement en cas de paiements multiples) de la commande. Ces CGV sont consultables sur le site Internet du vendeur et à l'adresse suivante : <https://explore.training/yoga/inscriptions/>

Le vendeur s'assure également que leur acceptation soit claire et sans réserve en mettant en place une case à cocher et un clic de validation. Le Client déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes Conditions Générales de Vente, et le cas échéant des Conditions Particulières de Vente liées à un produit ou à un service, et les accepter sans restriction ni réserve. Le Client reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins. Le Client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois françaises ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage. Sauf preuve contraire les informations enregistrées par l'Institut constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

ARTICLE 2- INSCRIPTION

Les participants doivent s'inscrire à l'avance aux formations dispensées par Elise Maes Le Goff et décrites sur le site explore.training . Une demande d'inscription peut se faire via le site internet en remplissant le formulaire intégré. Ce même formulaire peut être envoyé par mail au client potentiel sur demande. L'accès aux formations requiert d'avoir respecté les modalités et délai d'inscription. Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée et ne sont validées que lorsque le paiement est effectué sur la plateforme

podia : <https://exploretraining.podia.com/>. Les places sont attribuées selon la disponibilité (places limitées).

ARTICLE 3- PRIX

Les prix des produits et services vendus au travers de ce site internet sont indiqués en Euros, précisément déterminés sur les pages de descriptifs des formations. Les prestations ne sont pas soumises à TVA en application de l'article 261-4-4° du Code général des impôts. Le vendeur se réserve la possibilité de modifier ses prix à tout moment pour l'avenir. Les frais de télécommunication nécessaires à l'accès aux sites internet explore yoga sont à la charge du Client.

ARTICLE 4- INSCRIPTION et PAIEMENT

Le Client suit une série d'étapes spécifiques à chaque formation proposée par le Vendeur pour pouvoir réaliser son inscription et son paiement. Toutefois, les deux étapes décrites ci-après sont systématiques :

1. ➤ Remplir le formulaire d'inscription en ligne sur le site [explore.training](https://exploretraining.podia.com/) ➤ Accepter les présentes Conditions Générales de Vente. ➤ Accepter de la Charte des Valeurs et le règlement intérieur.
2. ➤ Accéder à la plateforme Podia (<https://exploretraining.podia.com/>) ➤ Procéder au paiement en une ou plusieurs fois. Le Client recevra confirmation par courrier électronique de l'inscription et du paiement à la formation. Le Client accède, à tout moment (avant, pendant et après le processus d'inscription ou d'achat de service) à un exemplaire des présentes conditions générales de vente.

Le client dispose d'un droit de rétractation d'achat à distance de 14 jours après la finalisation de son inscription. Aux fins de bonne réalisation de l'inscription, et conformément à l'article 1316-1 du Code civil, le Client s'engage à fournir ses éléments d'identification véridiques. Le vendeur se réserve la possibilité de refuser la commande ou la réalisation de la prestation, par exemple pour toute demande anormale, réalisée de mauvaise foi ou pour tout motif légitime.

ARTICLE 5- FORMATIONS

Les caractéristiques essentielles des formations et leurs prix respectifs sont mis à disposition de l'acheteur sur le site internet [explore.training](https://exploretraining.podia.com/). Le client atteste avoir reçu un détail des modalités de paiement et d'exécution du contrat. Le Vendeur s'engage à honorer l'achat de formation du Client dans la limite des places disponibles. A défaut, le Vendeur en informe le Client. Les informations contractuelles sont présentées en détail et en langue française. Conformément à la loi française, elles font l'objet d'un récapitulatif et d'une confirmation lors de la validation de la commande. Les parties conviennent que les illustrations ou photos des produits et services offerts à la vente n'ont pas de valeur contractuelle. La durée de validité des offres de formations ainsi que leurs prix est précisée sur le site [explore.training](https://exploretraining.podia.com/). Sauf conditions particulières, les droits concédés au titre des présentes le sont uniquement à la personne physique signataire de la commande (ou la personne titulaire de l'adresse email communiquée).

ARTICLE 6- CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

L'accès aux formations demeurent la propriété du Vendeur jusqu'au paiement complet du prix.

ARTICLE 7- PAIEMENT / MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Le paiement de la formation est demandé à la commande, en une ou plusieurs fois. Le Client peut effectuer le règlement par carte de paiement. Les cartes émises par des banques domiciliées hors de France doivent obligatoirement être des cartes bancaires internationales (Mastercard ou Visa). Le paiement sécurisé en ligne par carte bancaire est réalisé par notre prestataire de paiement. Les informations transmises sont chiffrées dans les règles de l'art et ne peuvent être lues au cours du transport sur le réseau. Une fois le paiement lancé par le Client, la transaction est immédiatement débitée après vérification des informations. Conformément à l'article L. 132-2 du Code monétaire et financier, l'engagement de payer donné par carte est irrévocable. En communiquant ses informations bancaires lors de la vente, le Client autorise le Vendeur à débiter sa carte du montant relatif au prix indiqué. Le Client confirme qu'il est bien le titulaire légal de la carte à débiter et qu'il est légalement en droit d'en faire usage. En cas d'erreur, ou d'impossibilité de débiter la carte, la vente est immédiatement résolue de plein droit et la commande annulée.

Le prix de la formation comprend la réalisation de la formation, les frais d'inscriptions, le matériel pédagogique, l'adhésion à la Fédération Française de Sports pour Tous, l'accès à la plateforme en ligne Podia pendant toute la durée de la prestation. Repas, hébergement ne sont pas compris dans le prix de la formation. Le paiement de la formation vaut acceptation des conditions de participation et du règlement intérieur.

Possibilité de régler :

- soit par paiement en ligne,
- soit en chèque bancaire,
- soit en espèces,
- soit par virement bancaire sur le compte Elise Maes Le Goff :

IBAN : FR7616958000019534282245520

BIC : QNTOFRP1XXX

Adresse du titulaire : LE GOFF ELISE, 2 ALLEE D ESTIENNE D ORVES ZAC, la ginestelle 7, 13100, AIX-EN-PROVENCE, FR

Incident de règlement et retard: conformément à l'article L-441-6 du Code du commerce, une indemnité de 40 € est due en l'absence de règlement le lendemain de la date de paiement figurant sur l'échéancier ainsi que des pénalités de retard au taux de 20 % par an.

ARTICLE 8 – ANNULATION ET REPORT

Les dates de formation sont fixées d'un commun accord entre le participant ou son représentant et la prestataire, elles sont bloquées de façon ferme et définitive.

ANNULATION

En cas d'annulation et ou de désistement tardif par le stagiaire par lettre recommandée avec accusé de réception pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le

montant réglé sera remboursé avec retenue de 300€ jusqu'à 1 mois avant la date du début de formation. Un remboursement de 50% du montant réglé pour les annulations dans le mois qui précède la formation. Aucun remboursement ne sera fait une fois la formation commencée. Dans tous les cas de désistement de la part du participant, sauf force majeure dûment constatée, des frais administratifs de dossier (dont le suivi d'inscription) restent dus pour un montant de 45 €. Le stagiaire justifiera dès que possible le cas de force majeure qui aurait empêché l'exécution du contrat.

Le participant peut souscrire une assurance personnelle à son initiative. Il peut également transférer l'inscription à une autre personne moyennant un coût de traitement de 45€ au moins 8 jours avant le début de la session. En cas d'annulation par la prestataire à moins de 10 jours du début de la formation, les personnes déjà inscrites sont remboursées des sommes déjà perçues et uniquement de celles-ci ou, si elles le souhaitent, inscrites prioritairement sur une prochaine formation similaire, même intitulé, avec une remise de 10 % du montant de la formation valable pendant 6 mois. Toute formation commencée est due dans sa totalité.

REPORT

Principe du report : une fois l'inscription enregistrée, tout amendement et/ou modification de quelle que nature que ce soit d'un dossier entraîne un coût supplémentaire de 45 euros.

Le report d'inscription par le stagiaire est une option facultative proposée en faveur du stagiaire en dehors de la période de 30 jours avant le début de la formation. Dans les 30 jours précédents le début de la formation, un report est assimilé à une annulation.

Le report n'est pas un droit mais rendu possible et limité dans le temps : le stagiaire qui opte pour le report de son inscription dispose de 6 mois pour procéder à son inscription à la nouvelle session choisie (sous condition de place disponible). Au delà des 6 mois, l'acompte est dû et n'est plus utilisable, ni reportable, ni transférable sur une autre formation. Il revient au stagiaire ou au client de se manifester et de suivre l'évolution de son dossier, aucune relance ne sera proposée par le vendeur.

Annulation en lien direct du fait de la prestataire: en cas d'annulation ou de non réalisation de la prestation du fait du Prestataire, celui-ci remboursera au stagiaire ou au payeur les sommes indûment perçues. Dans ce cas, les personnes déjà inscrites sont remboursées de sommes perçues et seulement de celles-ci, et, si elles le souhaitent, inscrites prioritairement sur la formation suivante. Dédommagement, réparation ou dédit : en cas d'annulation par la prestataire, le cocontractant ne pourra exiger quelque montant que ce soit à titre d'indemnité ou tout autre motif.

ARTICLE 9 – INTERRUPTION DE FORMATION

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié. Dans ce cas, les frais de formation déjà engagés sont dus et les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat. Toute formation ou stage annulé en cours de réalisation à l'initiative du stagiaire n'est ni remboursable, ni reportable. Le stagiaire souhaitant accéder à la partie manquante, obtenir sa certification de fin de formation devra procéder à une nouvelle inscription et s'acquitter de son montant.

ARTICLE 10 – CONVOCATION

Il revient à chaque stagiaire de s'assurer de posséder tous les éléments de convocation (lieu, horaires...) avant le début de la ou des formations. Il lui appartient également de s'assurer de la validité de son inscription. L'établissement de formation ne peut être tenu responsable de la non réception de la convocation quelles qu'en soient les causes et le ou les destinataires. Il revient au stagiaire de surveiller, notamment, leur messagerie électronique et son bon fonctionnement.

ARTICLE 11 – RÉCLAMATION

Le cas échéant, l'Acheteur peut présenter toute réclamation en contactant la prestataire au moyen des coordonnées suivantes : elise@explore.training

ARTICLE 12 – DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les marques, noms de domaines, produits, logiciels, images, vidéos, textes ou plus généralement toute information objet de droits de propriété intellectuelle sont et restent la propriété exclusive du vendeur. Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers des présentes CGV. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces biens pour quelque motif que ce soit est strictement interdite. Dans le cas de toutes prestations en ligne notamment, quelque soit le support et la technique, la reproduction et la rediffusion ne sont pas autorisées sans un accord écrit signé par le vendeur.

ARTICLE 13 – FORCE MAJEURE

L'exécution des obligations du vendeur au terme des présentes est suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en empêcherait l'exécution. Le vendeur avisera le client de la survenance d'un tel évènement dès que possible.

ARTICLE 14 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez des droits d'interrogation, d'accès, de modification, d'opposition et de rectification sur les données personnelles vous concernant. En adhérant à ces conditions générales de vente, vous consentez à ce que nous collectons et utilisons ces données pour la réalisation du présent contrat. En saisissant votre adresse Email sur notre site vous recevrez des Emails contenant des informations et des offres promotionnelles concernant des services proposés par la prestataire. Vous pouvez vous désinscrire à tout instant. Il vous suffit pour cela de cliquer sur le lien présent à la fin de nos emails.

ARTICLE 15 – DIVERS

Aucune personne ne peut accéder aux formations sans avoir respecté les modalités et délai d'inscription.

Une fois l'inscription enregistrée, tout amendement et/ou modification de quelle que nature que ce soit d'un dossier entraîne un coût administratif de 45 euros à la charge du stagiaire. L'amendement est effectif à la réception du règlement. Possibilité de transférer l'inscription d'une personne à une autre au moins 8 jours avant le début de la formation : le changement entraîne donc un surcoût administratif de 45 euros.

La prestataire se réserve la possibilité de refuser l'inscription ou la réalisation de la prestation, par exemple, pour toute demande anormale ou inhabituelle, pour toute demande réalisée de mauvaise foi ou pour tout autre motif légitime.

Il peut y avoir certaines contre indications à la pratique du yoga. En voici une liste non-exhaustive : tout type de hernie, glaucome sévère, toux persistante avec symptômes aigus, hémorroïdes répétées, asthme grave, incontinence sévère, mal de dos, troubles mentaux (bipolarité, schizophrénie, notamment...), épilepsie... Dans tous ces cas notamment et en cas de doute, il revient aux participants de consulter avant de s'inscrire à une formation ou de participer à séance : un avis médical est obligatoire et sous la responsabilité du participant. Le participant s'engage à informer la prestataire de sa situation médicale.

A l'issue de la formation et si l'assiduité est validée et les évaluations réussies, le participant reçoit son certificat.

ARTICLE 16 – DROIT APPLICABLE

Toutes les clauses figurant dans les présentes conditions générales de vente, ainsi que toutes les opérations d'achat et de vente qui y sont visées, seront soumises au droit français.

En cas de litige sur l'interprétation et/ou l'exécution du présent contrat, les parties s'engagent à se réunir physiquement pour trouver une solution amiable à leur différend. Cette réunion aura lieu à l'initiative de l'une des parties à l'adresse du centre de formation figurant sur le présent contrat dans les 2 semaines suivant une notification faite par Lettre recommandée avec Accusé de Réception. Si le désaccord subsiste, les parties s'engagent à tout mettre en œuvre pour lever le différend de façon acceptable pour les parties dans le mois suivant la première réunion et s'engagent à se réunir à nouveau à l'adresse indiquée par le centre de formation.

ARTICLE SPÉCIAL : Dispositions liées au Coronavirus Covid -19 ou autre situation d'urgence

En cas de pandémie avérée ou autre urgence, la prestataire et les participants devront se soumettre aux directives gouvernementales. Le suivi de la formation pourra en être affecté et ses modalités modifiées avec par exemple un passage du présentiel au distanciel.